

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 10 avril 1973

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

L'ENVIRONNEMENT

DÉCLARATION DU MINISTRE AU SUJET DE L'ENTRETIEN
AVEC LE CHEF DU CONSEIL SUR LA QUALITÉ DE
L'ENVIRONNEMENT FORMÉ PAR LE PRÉSIDENT DES É.-U.

[Traduction]

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je veux mettre la Chambre au courant de l'entretien que j'ai eu hier avec M. Russell E. Train, qui est à la tête du Conseil sur la qualité de l'environnement formé par le président des États-Unis. M. Train est conseiller du président, au niveau du cabinet, sur les problèmes et politiques de nature environnementale aux États-Unis.

Entre autres choses, j'ai signalé à M. Train les études que font l'État canadien et son industrie en vue de préserver l'environnement de nos régions boréales, surtout à propos de l'aménagement du corridor du Mackenzie.

Nous avons échangé nos vues sur la protection des zones limitrophes de nos côtes, particulièrement en ce qui a trait aux déversements de pétrole. Nous sommes convenus que sur la côte du Pacifique, dans la région du détroit de Géorgie, de la baie Puget et du détroit de Juan de Fuca, une meilleure connaissance de l'écosystème marin était indispensable à une gestion et une protection efficace des eaux. Nous avons pris des dispositions en vue de rencontrer prochainement des scientifiques des États-Unis et d'autres spécialistes, pour entreprendre conjointement une étude globale et détaillée qui assurera un fondement aux programmes et aux autres mesures destinés à protéger et améliorer l'environnement de la région.

Depuis ma rencontre avec M. Train en juillet dernier, on a dressé un plan d'urgence conjoint qui s'appliquera aux eaux limitrophes des côtes du Pacifique et de l'Atlantique aussi bien qu'à celles des Grands lacs. Le plan d'urgence applicable aux Grands lacs est en vigueur depuis plus d'un an et on l'a déjà mis en œuvre avec succès en plusieurs occasions pour contenir du pétrole et d'autres substances nocives et pour les éliminer de l'environnement. D'ici quelques semaines, un accord canado-américain mettra des plans conjoints similaires en vigueur sur les deux côtes.

M. Train et moi-même avons étudié en profondeur les graves problèmes du haut niveau des eaux des Grands lacs. Il existe bien sûr de sérieux obstacles aux moyens d'action nécessaires pour abaisser ce niveau. En fait, les lacs sont remplis à capacité par suite de précipitations record; le seul moyen de réduire le niveau est de limiter les écoulements des lacs Supérieur et Ontario. La Commission mixte internationale est en train d'étudier un projet visant à augmenter le volume de retenue du lac

Supérieur et tiendra en mai des audiences publiques à ce sujet.

M. Train m'a demandé mon opinion concernant plusieurs propositions soumises au Congrès américain en vue d'augmenter l'écoulement des eaux du lac Michigan, à Chicago. J'ai répondu que les Canadiens s'opposeraient très probablement à toute proposition qui revient en somme à une exportation des eaux du pays.

Des voix: Bravo!

M. Davis: J'ai demandé à M. Train s'il y avait eu des progrès du côté américain dans le domaine de l'application de l'Accord sur la qualité des eaux des Grands lacs. M. Train était bien au courant des préoccupations exprimées au sujet de certains programmes des États-Unis. Il a fourni plus de détails sur l'importance des subventions du gouvernement fédéral des États-Unis, cette année et l'an prochain, pour la construction d'installations de traitement des eaux d'égout municipales dans le bassin des Grands lacs. J'ai signalé le fait que de notre côté, avec la collaboration de l'Ontario, le programme de construction d'usines d'épuration des eaux d'égout municipales était plus avancé que prévu. C'est le fruit de nos efforts de recherche qui a donné lieu à une baisse sensible des frais d'établissement et accéléré la construction d'installations en vue de l'élimination du phosphore. M. Train m'a assuré que son gouvernement était résolu à faire honneur aux engagements et aux délais prévus dans l'Accord, bien qu'il ait ajouté que l'horaire ne sera peut-être pas toujours suivi.

Nous avons discuté de la proposition d'accroître la hauteur du barrage Ross dans l'État de Washington, ce qui inonderait la section d'amont de la vallée Skagit au Canada. J'ai communiqué à M. Train notre résolution, ainsi que celle du gouvernement de la Colombie-Britannique, de ne pas permettre l'inondation de la vallée. Je lui ai aussi exprimé clairement notre désir d'en arriver à une entente par voie de négociations au cours desquelles les droits et les intérêts légitimes de la Seattle City Light and Power Company seraient pris en considération. M. Train a dit que selon la position prise par son pays, il existait bien un contrat valide et que toute solution doit être vue dans cette optique. Nous sommes convenus qu'il fallait réunir les parties intéressées autour du tapis vert dans le plus bref délai possible.

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, au nom de mon parti je voudrais remercier le ministre de sa déclaration et faire clairement comprendre que les membres de notre parti se rendent parfaitement compte de l'importance des discussions qui se poursuivent, notamment celles qui ont eu lieu hier entre le conseiller du président en matière d'environnement et notre propre ministre de l'Environnement (M. Davis). Cela dit, toutefois, je crois que dans une partie de sa déclaration, le ministre soulève des questions plutôt que d'y répondre.

• (1410)

Je veux maintenant parler des remarques du ministre au sujet de la discussion qu'il a eue avec M. Train à